



États financiers

31 décembre 2020

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'Imagine Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Imagine Canada (*l'organisme*), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Imagine Canada au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
May 3, 2021
Toronto (Ontario)

État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Produits		
Revenus gagnés	1 955 451 \$	2 010 392 \$
Apports non grevés d'affectations	613 256	476 431
Apports grevés d'affectations (note 5)	565 511	918 630
Droits d'adhésion	410 210	434 592
Aide gouvernementale pendant la pandémie (note 6)	496 311	-
Autres	41 605	98 730
	<u>4 082 344</u>	<u>3 939 125</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	2 687 419	2 562 819
Honoraires de consultation et professionnels	537 449	339 143
Technologie de l'information et frais de bureau	249 304	219 348
Charges locatives	229 112	230 268
Amortissement des immobilisations	209 254	72 417
Déplacements, événements et réunions	59 380	280 507
Frais bancaires et intérêts	41 682	35 820
Publicité, promotion et imprimerie	36 097	173 232
Autres	1 742	2 939
	<u>4 051 449</u>	<u>3 916 493</u>
Excédent des produits sur les charges	30 895	22 632
Déficit à l'ouverture	(187 574)	(210 206)
Déficit à la clôture	(156 679) \$	(187 574) \$

État de la situation financière

31 décembre	2020	2019
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 249 169 \$	805 592 \$
Débiteurs	84 024	78 909
Charges payées d'avance	84 894	64 316
	<u>1 418 177</u>	<u>948 817</u>
Logiciels (note 3)	819 928	794 335
Mobilier et matériel (note 3)	92 256	121 445
	<u>2 330 361 \$</u>	<u>1 864 597 \$</u>

Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	310 079 \$	212 747 \$
Effet à payer (note 4)	200 000	200 000
Produits reportés	1 192 365	1 280 462
Apports reportés (note 5)	784 596	358 962
	<u>2 487 040</u>	<u>2 052 171</u>

Actif net		
Déficit	(156 679)	(187 574)
	<u>2 330 361 \$</u>	<u>1 864 597 \$</u>

Engagements (note 7)

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie</i>		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	30 895 \$	22 632 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	209 254	72 417
	<u>240 149</u>	<u>95 949</u>
Variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement :		
Débiteurs	(5 115)	(25 338)
Frais payés d'avance	(20 668)	(6 581)
Créditeurs et charges à payer	97 332	(12 608)
Produits reportés	(88 097)	63 409
Apports reportés	425 634	100 593
	<u>409 086</u>	<u>119 475</u>
	<u>649 235</u>	<u>214 524</u>
Activités de financement		
Avance sur l'effet à payer	-	200 000
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(205 658)	(428 850)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	443 577	(14 326)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	805 592	819 918
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	<u>1 249 169 \$</u>	<u>805 592 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2020

1. Nature des activités

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national dont la mission est de faire la promotion des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada. Ses quatre grandes orientations sont de mobiliser les influenceurs du secteur, de repenser son discours, de donner le ton et de promouvoir l'excellence du secteur.

Imagine Canada a été constitué comme une société sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Imagine Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) dont le numéro d'enregistrement est le 11921 8790 RR0001. Il n'est donc pas assujéti aux impôts sur les bénéfices et est autorisé à délivrer des reçus officiels de dons de bienfaisance à des fins fiscales.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui présente les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-après.

Constatation des produits

Imagine Canada applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent des subventions et des dons. Les subventions sont constatées dans les comptes lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses d'apport ne sont pas des créances juridiquement exécutoires. Les apports non grevés d'affectation sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes et constatés à titre de produits pendant la période au cours de laquelle les affectations sont respectées.

Les revenus gagnés comprennent les cotisations, les abonnements, les commandites et les recettes publicitaires, qui sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsqu'ils sont gagnés, selon le cas. Les droits d'adhésion sont constatés sur la période d'affiliation correspondante.

Utilisation d'estimations

La direction fait des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers, et les montants réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations se rapportent principalement au temps consacré par le personnel à divers projets et à la constatation connexe des produits tirés de ces projets; au temps consacré par le personnel à la mise au point de logiciels; et à l'amortissement des immobilisations, qui est fondé sur leur durée de vie utile prévue.

Notes complémentaires

31 décembre 2020

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et l'effet à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti, déduction faite de toute provision pour moins-value.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes des comptes bancaires, des certificats de placement garanti encaissables et les fonds en caisse.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les bénévoles consacrent un nombre indéterminable d'heures par année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens ne sont également pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les coûts liés aux logiciels conçus sur mesure sont capitalisés pendant la période au cours de laquelle ils sont mis au point.

L'amortissement est comptabilisé suivant la méthode de l'amortissement linéaire selon l'estimation de la durée de vie utile des actifs, une fois mis en service, et se détaille comme suit :

Logiciels	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel	5 ans

Notes complémentaires

31 décembre 2020

3. Immobilisations

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	2 071 320	1 251 392	819 928 \$
Mobilier	130 047	69 354	60 693 \$
Matériel	96 297	67 734	31 563
	<u>226 344</u>	<u>134 088</u>	<u>92 256 \$</u>
	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	1 868 623 \$	1 074 288 \$	794 335 \$
Mobilier	128 301 \$	55 774 \$	72 527 \$
Matériel	95 082	46 164	48 918
	<u>223 383 \$</u>	<u>101 938 \$</u>	<u>121 445 \$</u>

4. Effet à payer

La Muttart Foundation a consenti une facilité de prêt de 400 000 \$ visant à appuyer les plans d'investissement d'Imagine Canada, et a avancé 200 000 \$ dans le cadre de cette facilité. Une deuxième avance de 200 000 \$ pourra être touchée dans le cadre de cette facilité à la demande d'Imagine Canada. La facilité porte intérêt au taux annuel de 4 %, calculé et remboursable annuellement.

Le capital est remboursable à demande ou selon le calendrier suivant :

1 ^{er} janvier 2022	125 000 \$
1 ^{er} janvier 2023	125 000 \$
1 ^{er} janvier 2024	150 000 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2020

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent les subventions – projets et les dons grevés d’affectations d’origine externe non gagnés. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde à l’ouverture	358 962 \$	258 369 \$
Montant comptabilisé dans les comptes au cours de l’exercice	991 145	1 019 223
Produits constatés au cours de l’exercice	<u>(565 511)</u>	<u>(918 630)</u>
Solde à la clôture	<u>784 596 \$</u>	<u>(358 962)</u>

6. Aide gouvernementale pendant la pandémie

Au cours des bouleversements économiques et sociétaux causés par la pandémie mondiale de COVID-19, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis en œuvre de nombreux programmes d’assistance en vertu desquels Imagine Canada reçoit une aide gouvernementale non remboursable. Les montants gagnés et comptabilisés en 2020 sont les suivants :

Subvention salariale d’urgence du Canada	483 927 \$
Subvention d’urgence du Canada pour le loyer	12 384
	<u>496 311 \$</u>

Les sommes de 25 947 \$ au titre de subventions salariales et de 12 384 \$ au titre de subventions pour le loyer sont comprises dans les débiteurs à la fin de l’exercice.

7. Engagements

Imagine Canada s’est engagé à louer ses bureaux de Toronto en vertu d’un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 31 janvier 2025. Les versements, y compris les frais d’exploitation et les impôts fonciers estimés, sont les suivants :

2021	215 000 \$
2022	215 000
2023	215 000
2024	215 000
2025	25 000
	<u>885 000 \$</u>

Notes complémentaires

31 décembre 2020

8. Instruments financiers

Imagine Canada est exposé à différents risques financiers potentiellement importants relativement aux opérations sur instruments financiers, notamment :

Risque de crédit : Imagine Canada est exposé au risque de crédit relativement à ses débiteurs en raison du risque qu'une partie ne s'acquitte pas de ses obligations.

Risque de liquidité : Imagine Canada est exposé au risque d'éprouver des difficultés à respecter des engagements liés à ses passifs financiers.

9. Reclassement

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.